

L'Éthiopie a entamé la dérivation du Nil Bleu

Dossier de la rédaction de H2o
July 2013

Le Caire avertit, Khartoum temporise

L'Éthiopie a officiellement procédé, le mardi 28 mai, à la dérivation du cours du Nil Bleu pour lancer la construction du "barrage de la renaissance". L'annonce, faite par les responsables éthiopiens le lendemain, n'a pas manqué d'inquiéter ses voisins égyptien et soudanais. D'un montant de 4,2 milliards de dollars, Le Grand barrage de la renaissance impose de dévier le Nil Bleu sur environ 500 mètres. La compagnie nationale d'électricité éthiopienne - EEPSCO, se veut pourtant rassurante et affirme que le barrage jouera un rôle régulateur et réduira à la fois les risques d'inondations et les périodes de sécheresse.

Des déclarations qui n'ont pas rassuré du tout l'Égypte et le Soudan. Le Caire et Khartoum ont dès l'annonce, entamé des consultations. Le gouvernement égyptien a rappelé que le Caire était opposé à "tout projet qui pourrait affecter le débit du fleuve en aval". L'Égypte considère que ses "droits historiques" sur le Nil sont garantis par deux traités datant de 1929 et 1959 lui accordant ainsi qu'au Soudan des droits sur 87 % au total du débit du fleuve et un droit de veto sur tout projet en amont que le Caire jugerait contraire à ses intérêts. Ces accords sont toutefois contestés par la majorité des autres pays du bassin du Nil, dont l'Éthiopie, qui ont conclu un traité distinct en 2010 leur permettant de développer des projets sur le fleuve sans avoir à solliciter l'accord du Caire. Le président égyptien, Mohamed Morsi, est rapidement monté au créneau. Il a averti que son pays ne laisserait pas sa part du Nil être menacée même d'une goutte. "Nous ne pouvons rien laisser passer qui puisse avoir un impact sur une goutte des eaux du Nil", a déclaré M. Morsi lors d'un dialogue sur ce dossier avec des personnalités politiques et religieuses égyptiennes, retransmis en direct à la télévision publique. "Il faut que nous prenions les mesures garantissant la protection de la sécurité hydraulique égyptienne", a-t-il ajouté sur son compte officiel Twitter. "La situation actuelle nécessite d'unir les rangs pour empêcher toute menace contre l'Égypte", a-t-il poursuivi.

Le dialogue à la présidence portait sur le rapport d'une commission tripartite Égypte-Soudan-Éthiopie concernant la décision de l'Éthiopie d'entamer une dérivation sur le Nil Bleu, pour construire l'ouvrage hydro-électrique. Des responsables égyptiens ont estimé que la décision éthiopienne était essentiellement technique et ne modifiait pas le débit des eaux du Nil, fleuve vital pour l'Égypte comme pour le Soudan. Mais un conseiller de M. Morsi, Khaled al-Kazzaz, a estimé que ce dossier touchait à la sécurité nationale de l'Égypte, et la nervosité des autorités égyptiennes s'est traduite par une réunion du gouvernement sur ce sujet, qui a rappelé que Le Caire était opposé à "tout projet qui pourrait affecter le débit du fleuve en aval".

May Sammane, La Tribune (Alger) - AllAfrica 03-06-2013

À

"Nous devons louer des avions de ravitaillement en vol pour donner le rayon d'action nécessaire à notre armée de l'air.

"Il faut chercher à se doter de missiles de longue portée.

"Nous devons conclure des accords avec la Somalie, l'Érythrée et Djibouti pour les utiliser comme bases contre l'Éthiopie et, comme vous le savez, tout s'achève en Afrique.

"Nous devons nous ingérer dans les affaires intérieures de l'Éthiopie et profiter de leur fragilité et demander à nos services de renseignements de jouer sur les problèmes ethniques, tribaux et religieux communs à l'Afrique."

... Les chefs de partis islamistes convoqués pour discuter de la construction du barrage Éthiopien sur le Nil s'en sont donnés à cœur joie devant le président Mohamed Morsi souriant, et qui n'a jamais objecté aux propos va-t-en-guerre. L'excuse invoquée, après coup, est que les participants ne savaient pas que leurs propos étaient retransmis en direct.

Bah, le mercredi 3 juillet, Morsi a été destitué. Sans rapport probablement sinon que les voies du Seigneur sont impénétrables. C'est moins qu'il ne s'agisse de celles d'Hépy, dieu du Nil.

source RFI